

SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail
Août 2022



UNIFOR
theUnion | lesyndicat
Le 9 septembre 2022

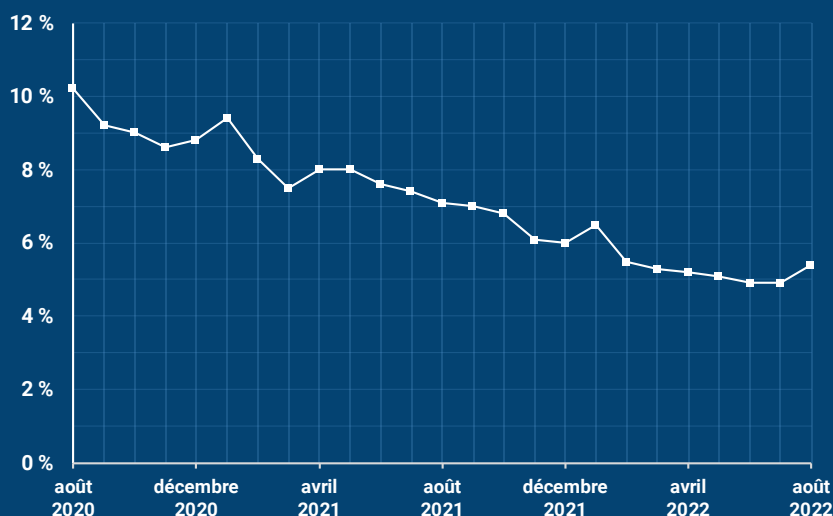
Statistiques nationales

Le taux de chômage national a grimpé en flèche en août, passant de 4,9 % à 5,4 %. Cependant, comme nous l'avons suggéré précédemment, les taux de chômage faibles affichés en juin et juillet étaient trompeurs puisqu'ils étaient principalement attribuables aux demandeuses et demandeurs d'emploi qui quittaient la population active plutôt qu'à une augmentation globale de l'emploi. En fait, depuis que les chiffres de l'emploi ont atteint leur pic en mai, le marché du travail canadien a perdu près de 114 000 emplois. Au mois d'août, on a assisté à la troisième baisse mensuelle consécutive de l'emploi global, avec une nouvelle perte de 40 000 postes. Ces chiffres donnent du crédit aux inquiétudes selon lesquelles le resserrement rapide de la politique monétaire de la Banque du Canada par des hausses de taux d'intérêt hors normes freine la croissance de l'emploi et pourrait entraîner une récession dans un avenir proche. Les salaires continuent également d'être à la traîne de l'inflation, les salaires réels ayant baissé de près de 2 % depuis août 2021, ce qui indique que les revendications salariales des travailleuses et travailleurs ne sont pas une source majeure de pression inflationniste.

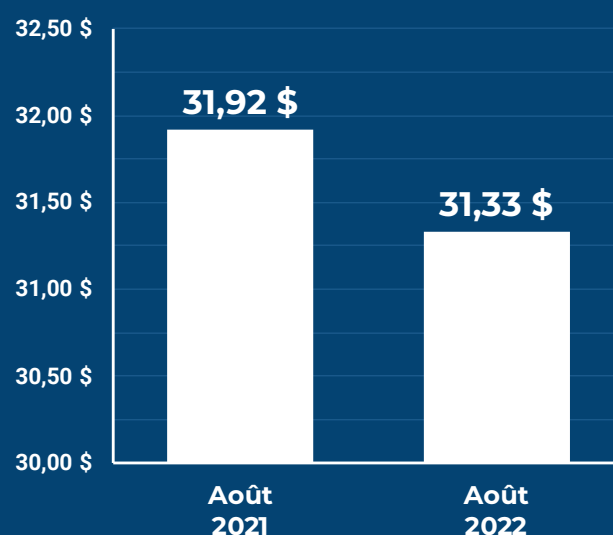
	Moyenne sur 5 ans août 2016 à août 2020	Août 2021	Août 2022	Variation entre août 2021 et août 2022	Variation entre juil. et août 2022
Emploi total (nombre) ¹	18 374 460	18 974 100	19 526 800	552 700 2,9 %	-39 700 -0,2 %
Taux de chômage (%) ²	7,0	7,1	5,4	-1,7 pp	0,5 pp
Taux de participation (%) ³	65,3	65,1	64,8	-0,3 pp	0,1 pp
Taux de syndicalisation (%) ⁴	29,5	29,5	29,5	0,0 pp	0,0 pp
Salaire horaire moyen (\$) ⁵	30,90 \$	31,92 \$	31,33 \$	-1,8 %	0,6 %
Heures hebdomadaires moyennes (heures) ⁶	36,0	36,0	36,1	0,3 %	-0,3 %

*pp = points de pourcentage

Taux de chômage



Salaire horaire moyen



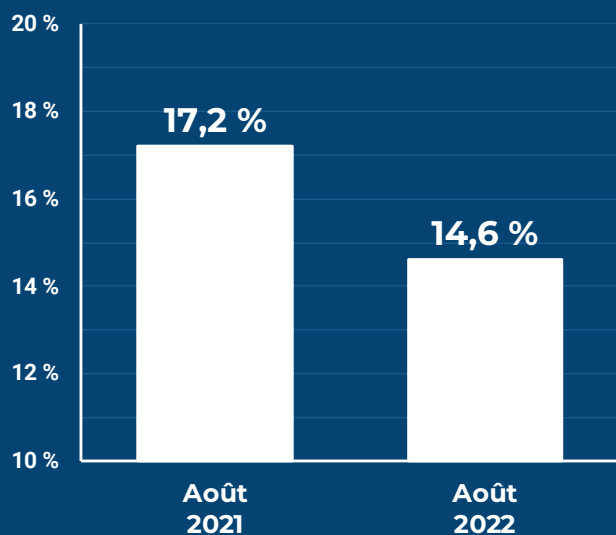
Indicateurs nationaux de précarité

Les indicateurs de précarité d'Unifor pour le mois d'août reflètent une détérioration de l'état du marché du travail, les taux de sous-utilisation et de sous-emploi affichant une hausse depuis juillet. Bien que la proportion de titulaires de plusieurs emplois et de titulaires d'emplois temporaires ait diminué depuis, comme nous l'avons vu durant la phase initiale de la pandémie de COVID-19, les travailleuses et travailleurs occupant ces catégories d'emploi étaient plus susceptibles de subir des pertes d'emploi lorsque l'économie a connu des difficultés. On observe également une augmentation notable, en termes annuels et mensuels, de la proportion de travailleuses et travailleurs percevant un bas

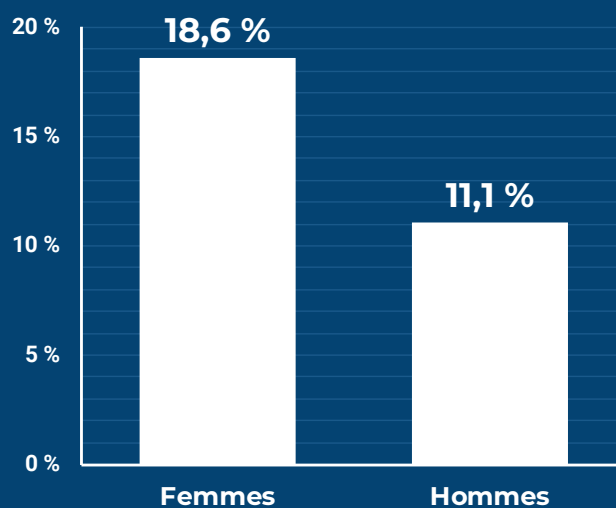
salair – c'est-à-dire un salaire inférieur aux deux tiers du salaire médian – ce qui marque un retour aux niveaux observés avant la pandémie. La ventilation des indicateurs de précarité selon le sexe révèle un écart important : les femmes connaissent un taux de sous-emploi (18,6 %, contre 11,1 % pour les hommes), un taux de temps partiel involontaire (48,0 %, contre 40,1 % pour les hommes) et un taux de cumul d'emplois (6,0 %, contre 4,6 % pour les hommes) bien plus élevés.

	Août 2021	Août 2022	Variation entre août 2021 et août 2022 (pp)	Variation entre juil. et août 2022 (pp)
Taux d'emplois à temps partiel (%) ⁷	17,1	16,4	-0,7	0,1
Emplois à temps partiel involontaire (%) ⁸	48,5	45,2	-3,3	-1,1
Taux de sous-utilisation (%) ⁹	10,2	7,9	-2,3	0,2
Taux de sous-emploi (%) ¹⁰	17,2	14,6	-2,6	0,5
Personnes occupant plusieurs emplois (%) ¹¹	4,9	5,3	0,4	-0,1
Détenteurs d'emplois temporaires (%) ¹²	13,6	13,4	-0,2	-0,4
Occasionnel/autre (%)	3,3	3,2	-0,1	0,1
Temporaire/à contrat (%)	6,9	6,6	-0,3	-0,4
Saisonnier (%)	3,4	3,6	0,2	-0,1
Incidence des bas salaires (%) ¹³	18,9	20,8	1,9	1,8
Écart salarial entre les genres ¹⁴	3,59 \$	4,03 \$	12,4 %	6,5 %
NEEF (x 1 000) ¹⁵	1 713,5	1 663,8	-2,9 %	11,6 %

Taux de sous-emploi



Taux de sous-emploi par sexe



Statistiques régionales

Une fois de plus, les tendances du marché du travail au Canada présentent des différences régionales marquées, l'Ontario, les Prairies et la Colombie-Britannique étant responsables de la majeure partie des pertes d'emplois depuis juillet. Proportionnellement, la perte de 19 000 emplois en Ontario s'est traduite par une baisse de 0,2 % de l'emploi, tandis que les pertes étaient plus marquées dans les Prairies (-0,5 %) et en Colombie-Britannique (-1,0 %). Les chiffres de l'emploi dans la région de l'Atlantique sont demeurés inchangés pour l'essentiel, mais le Québec a fait figure d'exception en août, avec une croissance de l'emploi de plus de 27 000 postes (+0,6 %). En dépit de cette augmentation du nombre d'emplois, le taux de chômage du Québec a en fait grimpé de 0,4 point de pourcentage pour s'établir à 4,5 %, étant donné que le nombre de demandeuses et demandeurs d'emploi entrant sur le marché du travail a dépassé celui des personnes qui ont pu décrocher un emploi – le taux d'activité du Québec a bondi de 0,6 point de pourcentage pour atteindre 64,0 %.

Sur le front des salaires, les salaires horaires ont augmenté le plus rapidement en Ontario, où ils ont progressé de 1,0 % depuis juillet, suivi de la Colombie-Britannique (+0,8 %), des régions des Prairies (+0,4 %) et de l'Atlantique (+0,3 %). Les salaires horaires ont été principalement stables au Québec (+0,1 %), où la croissance des salaires réels d'une année à l'autre a diminué pour la première fois depuis avril 2022. La croissance des salaires réels d'une année sur l'autre a été négative dans l'ensemble des régions, la baisse la plus importante ayant été enregistrée dans les Prairies, où les salaires réels ont diminué de près de 5 % depuis août 2021.



Statistiques régionales continués

Atlantique

	Août 2021	Août 2022	Variation entre août 2021 et août 2022	Variation entre juil. et août 2022
Emploi total	1 121 100	1 160 600	39 500 3,5 %	-700 -0,1 %
Taux de chômage (%)	9,4	8,2	-1,2	1,0
Taux de participation (%)	60,2	60,2	-0,1	0,4
Taux de syndicalisation (%)	30,4	32,4	2,0	0,7
Salaire horaire moyen	27,80 \$	27,26 \$	-1,9 %	0,3 %
Heures hebdomadaires moyennes	37,3	37,8	1,2 %	1,3 %



Québec

	Août 2021	Août 2022	Variation entre août 2021 et août 2022	Variation entre juil. et août 2022
Emploi total	4 288 100	4 380 300	92 200 2,2 %	27 200 0,6 %
Taux de chômage (%)	5,8	4,5	-1,3	0,4
Taux de participation (%)	64,1	64,0	-0,1	0,6
Taux de syndicalisation (%)	38,4	37,8	-0,6	0,1
Salaire horaire moyen	30,88 \$	30,74 \$	-0,4 %	0,1 %
Heures hebdomadaires moyennes	35,9	35,6	-0,9 %	-0,3 %



Ontario

	Août 2021	Août 2022	Variation entre août 2021 et août 2022	Variation entre juil. et août 2022
Emploi total	7 426 100	7 667 800	241 700 3,3 %	-19 200 -0,2 %
Taux de chômage (%)	7,6	5,7	-1,8	0,5
Taux de participation (%)	65,0	64,9	-0,1	0,1
Taux de syndicalisation (%)	24,7	25,3	0,6	-0,5
Salaire horaire moyen	32,59 \$	32,25 \$	-1,1 %	1,0 %
Heures hebdomadaires moyennes	36,1	36,4	0,7 %	0,1 %



Statistiques régionales continuées

Prairies

	Août 2021	Août 2022	Variation entre août 2021 et août 2022	Variation entre juil. et août 2022
Emploi total	3 469 200	3 598 900	129 700 3,7 %	-18 500 -0,5 %
Taux de chômage (%)	7,4	5,3	-2,1	0,8
Taux de participation (%)	68,2	67,9	-0,4	0,0
Taux de syndicalisation (%)	27,9	27,0	-0,9	0,5
Salaire horaire moyen	32,62 \$	31,04 \$	-4,9 %	0,4 %
Heures hebdomadaires moyennes	37,0	37,2	0,7 %	0,3 %



Colombie-Britannique

	Août 2021	Août 2022	Variation entre août 2021 et août 2022	Variation entre juil. et août 2022
Emploi total	2 669 600	2 719 400	49 800 1,9 %	-28 100 -1,0 %
Taux de chômage (%)	6,2	4,8	-1,4	0,1
Taux de participation (%)	65,3	64,4	-0,9	-0,7
Taux de syndicalisation (%)	29,4	29,4	0,0	-0,1
Salaire horaire moyen	32,69 \$	31,98 \$	-2,2 %	0,8 %
Heures hebdomadaires moyennes	35,2	35,6	1,1 %	-0,6 %



Salaires moyens et gains/pertes d'emploi par industrie

Bien que le taux d'inflation d'une année sur l'autre semble ralentir, le déclin des salaires horaires réels continue de s'emparer de nombreuses industries, étant donné que les gains salariaux nominaux continuent d'être nettement inférieurs à l'augmentation des prix à la consommation. Comme nous l'avons vu ces derniers mois, les emplois traditionnels de cols bleus sont parmi ceux qui ont été les plus durement touchés, avec des baisses de salaires réels allant de -7,9 % dans le transport et l'entreposage à -4,2 % dans les mines, le pétrole et le gaz, en passant par -4,0 % dans la fabrication de biens durables. De manière significative, les secteurs qui ont traditionnellement connu certains des salaires moyens les plus bas, comme le commerce de gros et de détail, ont été parmi les rares industries à afficher des augmentations annuelles des salaires réels. Avec des taux d'emplois vacants qui ont été constamment inférieurs à la moyenne de l'ensemble de l'industrie pour la première moitié de 2022, le commerce de gros et de détail a peut-être réussi à pourvoir les postes vacants en offrant des salaires plus élevés.

Il y a eu peu de surprises en août en ce qui concerne les chiffres de l'emploi dans l'industrie, avec des augmentations d'une année sur l'autre dans presque toutes les catégories. Notamment, l'industrie de l'hébergement et de la restauration

a connu son premier déclin des emplois d'une année sur l'autre (-15 400) depuis les premiers mois de la pandémie de COVID-19, ce qui pourrait refléter les effets de l'inflation et du resserrement des conditions de crédit sur les dépenses de consommation. Le temps nous dira si c'est là un signe avant-coureur d'un ralentissement économique plus profond.

Salaire horaire moyen par industrie

Industrie	Août 2022	Variation entre août 2021 et août 2022
Agriculture	20,70 \$	-8,8 %
Foresterie	32,84 \$	-4,6 %
Pêche, chasse et trappage	23,57 \$	-7,5 %
Mines, pétrole et gaz	43,29 \$	-8,1 %
Services publics	46,96 \$	-6,0 %
Construction	33,15 \$	0,5 %
Fabrication de biens durables	31,02 \$	-3,1 %
Fabrication de biens non durables	29,26 \$	-1,1 %
Commerce de gros	31,95 \$	1,0 %
Commerce de détail	21,91 \$	-0,4 %
Transport et entreposage	30,69 \$	-7,2 %
Finances et assurances	38,59 \$	-3,8 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	29,54 \$	-0,9 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	41,09 \$	2,6 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	24,18 \$	-3,0 %
Services éducatifs	38,13 \$	-5,2 %
Soins de santé et assistance sociale	30,97 \$	-1,1 %
Information, culture et loisirs	29,37 \$	-3,8 %
Hébergement et services de restauration	18,97 \$	3,7 %
Autres services	27,64 \$	-2,0 %
Administration publique	39,48 \$	-6,1 %

Salaires moyens et gains/pertes d'emploi par industrie continués

Évolution de l'emploi par industrie, août 2021 à août 2022

Agriculture		18 841
Foresterie	-6 335	
Pêche, chasse et trappage		400
Mines, pétrole et gaz		17 907
Services publics		13 277
Construction		89 302
Fabrication de biens durables		32 810
Fabrication de biens non durables		1 861
Commerce de gros		15 642
Commerce de détail		61 481
Transport et entreposage		9 958
Finances et assurances		36 108
Services immobiliers, de location et de location à bail		20 485
Services professionnels, scientifiques et techniques		117 611
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	-11 656	
Services éducatifs	-18 982	
Soins de santé et assistance sociale		25 027
Information, culture et loisirs		100 640
Hébergement et services de restauration	-15 433	
Autres services		8 609
Administration publique		60 316



NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux de participation exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués Aoûts couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est ajusté en fonction de l'inflation et est exprimé en dollars courants.
6. La mesure du nombre moyen d'heures hebdomadaires est calculée en faisant la moyenne des heures hebdomadaires habituelles travaillées à l'emploi principal.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la Aoûtn-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs janouragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler Aoûts qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la Aoûtn-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler Aoûts qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





unIFOR
theUnion | lesyndicat

www.unifor.org